

## COMMUNIQUE DE PRESSE – 6 mai 2024

### Plus de 120 mètres de murs de pierres sèches restaurés et d'importantes mesures en faveur de la biodiversité réalisées aux Enfers



**Le Parc du Doubs a récemment mené un vaste chantier à l'entrée du village des Enfers. Deux portions d'un mur de pierres sèches de quelque 120 mètres de long ont été entièrement restaurées. L'inauguration officielle a eu lieu le lundi 6 mai 2024 en présence des différents partenaires ayant participé au projet. En marge de ce chantier conséquent, d'importantes mesures en faveur de la biodiversité ont été prises afin de compenser la coupe des arbres qui a dû être réalisée pour permettre les travaux.**

Plus de 120 mètres de murs de pierres sèches ont été entièrement restaurés à l'entrée du village des Enfers. Le chantier mené par le Parc du Doubs a débuté en août 2022 avec différents travaux préparatoires et le démontage de l'ancien mur qui était en très mauvais état. Plusieurs muretiers expérimentés de l'Association jurassienne de la pierre sèche ont ensuite entièrement reconstruit le mur selon un savoir-faire spécifique très ancien, sans mortier ni ciment. Les travaux se sont terminés fin 2023.

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6  
Case postale 316  
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70  
[info@parcdoubs.ch](mailto:info@parcdoubs.ch)  
[www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)

Etape inévitable pour mener les travaux, les arbres qui longeaient le mur ont dû être abattus. En compensation, différentes mesures en faveur de la biodiversité ont été mises en œuvre sur le territoire de la commune des Enfers, avec notamment la plantation d'arbres fruitiers, la création d'une haie vive, l'ensemencement d'une prairie fleurie et la création d'une mare au lieu-dit le Patalours.

Lors de l'inauguration officielle du mur rénové qui s'est déroulée le lundi 6 mai 2024 en présence des partenaires publics et privés qui ont participé au projet, les différents intervenants ont souligné la qualité du travail effectué et l'exceptionnel savoir-faire des muretiers. Le rôle de l'association villageoise Enfers d'Avantages qui a collaboré à la recherche de fonds a été salué. L'événement a en outre été l'occasion de remercier les partenaires financiers pour leur soutien important, en particulier le Fonds suisse pour le paysage, l'Office de la culture du Canton du Jura, l'Office fédéral de la culture et la Loterie Romande. D'autres partenaires privés et associatifs ont également permis de financer ce projet conséquent dont le budget total se monte à plus de 180'000 francs, comprenant la restauration du mur, les mesures en faveur de la biodiversité et le travail de coordination du Parc du Doubs.

Véritables emblèmes patrimoniaux du paysage de l'Arc jurassien, les murs de pierres sèches offrent également des habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales tout en servant de séparation entre les pâturages. Le Parc du Doubs, en étroite collaboration avec ses partenaires, mène des actions de restauration et de mise en valeur des murs de pierres sèches afin de préserver cet héritage. C'est dans ce cadre que le projet des Enfers, un mur inscrit à l'inventaire cantonal et dorénavant classé monument historique, a vu le jour.

## **CONTACT**

Viviane Froidevaux  
Cheffe de projet Nature et Agriculture  
032 420 46 77  
[viviane.froidevaux@parcdoubs.ch](mailto:viviane.froidevaux@parcdoubs.ch)